

# Demande de DEROGATION

Mairie de :  
(cachet)

Cher

## au règles d'accessibilité aux personnes handicapées (Articles R 111-18-3; R 111-18-7; R111-18-10; R 111-19-6; R 111-19-10 du code de la Construction et de l' Habitation)

La demande est établie en **TROIS** exemplaires et le sous dossier accessibilité qui l'accompagne également et ils sont :  
POUR établissements recevant du public : soit **déposés à la mairie**, du lieu des travaux, contre décharge.  
soit **envoyés au maire** par pli recommandé avec demande de réception postal  
POUR les immeubles collectif neuf ou ancien et les maison individuelles : **Transmis en préfecture**

### Vous pouvez utiliser ce formulaire

Pour une demande de dérogation concernant:

- les habitations collectives neuves ou existantes et les maisons individuelles neuves ( art R111-18-3; R111-18-7; R111-18-10 du code de la construction et de l'habitation)

- les établissements et installations recevant du public lors de leur construction, de leur création par changement de destination ou lors d'un réaménagement (cette demande peut être jointe au permis) art R111-19-6; R111-19-10 du code de la construction et de l'habitation.

### Cadre réservé à la mairie du lieu des travaux

AT 

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

  
Département    Commune    Année    N° dossier

Date de dépôt : 

--	--	--	--	--	--	--	--

### 1 Identité du ou des demandeurs

Le demandeur indiqué dans le cadre ci-dessous sera le titulaire de la future autorisation et il peut être:

- Soit le propriétaire du ou des terrains, leur mandataire ou une ou plusieurs personnes attestant être autorisées par le propriétaire à exécuter les travaux
- Soit en cas d'indivision, un ou plusieurs co-indivisaires ou leur mandataire.
- Soit une personne ayant qualité pour bénéficier de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Le propriétaire du ou des terrains ou le mandataire : Madame  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénoms : \_\_\_\_\_

Le demandeur s'il est autre que le propriétaire: Madame  Monsieur

Nom: \_\_\_\_\_ Prénoms: \_\_\_\_\_

Adresse : Numéro: \_\_\_\_\_ voie: \_\_\_\_\_

Lieu-dit : \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ BP: \_\_\_\_\_ Cedex: \_\_\_\_\_ Téléphone (facultatif) : \_\_\_\_\_

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : \_\_\_\_\_ Division territoriale : \_\_\_\_\_

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

### 2 - Coordonnées du terrain

Adresse : Numéro \_\_\_\_\_ Voie \_\_\_\_\_

Lieu-dit \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ BP \_\_\_\_\_ Cedex \_\_\_\_\_ Section et N° cadastral \_\_\_\_\_

### Renseignements complémentaires au sens des articles R123-18 et 19 relatif à la sécurité :

surface des locaux concernés par le projet: \_\_\_\_\_ affectation actuelle : \_\_\_\_\_

type d'activité prévue dans l'établissement : \_\_\_\_\_

Catégorie de l'établissement : \_\_\_\_\_ type de l'établissement : \_\_\_\_\_ nombre de personnes accueillies : \_\_\_\_\_

Enseigne : \_\_\_\_\_

La demande de dérogation concerne :  collectif neuf  collectif existant  maison individuelle neuve

un établissement ou installation recevant du public existant  un établissement ou installation recevant du public neuf

N° de permis de construire, de déclaration préalable et/ou d'autorisation de travaux : \_\_\_\_\_

### Descriptif sommaire de l'objet de la dérogation accessibilité

Les documents accompagnant la présente demande indiquent les règles auxquels le demandeur souhaite déroger, les éléments du projet sur lesquels s'appliquent ces dérogations et les justifications de chaque demande. ( notice, plans, mesures de substitution éventuelles)  
Si l'établissement remplit une mission de service public, elle indique en outre les mesures de substitution proposées.

NB il est souhaitable de présenter une seule dérogation par demande

### Engagement du demandeur

Je soussigné, auteur de la présente demande : certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les règles générales de construction prescrites par les textes pris en application de l'article L 111-8 et suivants du code de la construction et de l'habitation sous peine d'encourir les sanctions pénales applicables en cas de violation de ces règles (articles L 152-1 à L 152-11)

Fait à : .....

Le .....

### Signature

Nom et Prénom :

*signature*